



Mieux vaut  
prévenir  
que guérir!

Immunsation (vaccination)

## Qu'est-ce qu'un vaccin?

**LES VACCINS** sont aussi appelés des piqûres, des injections ou des immunisations. Ils offrent une immunisation en aidant le système immunitaire à apprendre comment reconnaître les germes causant des maladies et comment les combattre.





## Pourquoi les vaccins sont-ils importants?

**LES VACCINS** protègent les enfants et les adultes contre des maladies graves et ils sont réputés très sûrs. Grâce aux vaccins, très peu de Manitobains et de Canadiens attrapent des maladies évitables par la vaccination ou en meurent. Les vaccins peuvent parfois entraîner des effets secondaires, mais habituellement ceux-ci sont faibles (p. ex. douleur au bras ou à la jambe, mal de tête, fatigue) et ne durent que quelques jours. Les maladies et leurs complications sont beaucoup plus graves que les effets secondaires des vaccins.

**MIEUX VAUT PRÉVENIR  
QUE GUÉRIR!**

Les tableaux suivants fournissent des renseignements sur les vaccins recommandés et indiquent l'âge auquel ils devraient être administrés. Les personnes faisant partie de ces groupes d'âge peuvent

**SE FAIRE VACCINER GRATUITEMENT.**

## Êtes-vous protégés, vous et votre enfant?

Santé et Vie saine Manitoba recommande que les nourrissons, les enfants et les adultes se fassent immunisés contre les maladies telles que :

- la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio et l'Haemophilus influenzae de type b;
- la rougeole, la rubéole et les oreillons;
- la pneumococcie;
- la grippe;
- la méningite;
- la varicelle
- l'hépatite B et le virus du papillome humain

Ces vaccins sont importants parce qu'ils vous protègent contre ces maladies graves.



# Calendrier de vaccination recommandé pour les nourrissons



## 2, 4 et 6 MOIS

Une injection de vaccin à chaque rendez-vous pour protéger contre de nombreuses maladies telles que la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio et l'*Haemophilus influenzae* de type b et une deuxième injection de vaccin à chaque rendez-vous pour protéger contre la pneumococcie.

## 12 MOIS

Une injection de vaccin pour protéger contre la rougeole, les oreillons, la rubéole; une injection de vaccin pour protéger contre la varicelle et une injection pour protéger contre la méningite (de type C).

## 18 MOIS

Deux injections de rappel pour prolonger la protection contre les maladies pour lesquelles la vaccination est recommandée à l'âge de deux, quatre et six mois – voir ci-dessus.

*Remarque : Le vaccin contre la grippe est recommandé chaque année pour les nourrissons en santé âgés de 6 à 23 mois et pour les personnes vivant avec un nourrisson telles que les soeurs, les frères et les parents. Le vaccin contre la grippe est aussi recommandé pour les personnes qui s'occupent de très jeunes enfants (âgés de moins de 6 mois) telles que les travailleurs des services à l'enfance et les grands-parents.*

# Calendrier de vaccination recommandé pour les enfants



## DE 4 À 6 ANS (ÂGE PRÉSCOLAIRE)

Injections de rappel pour prolonger la protection contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio, la rougeole, les oreillons et la rubéole. Si l'enfant risque encore d'être atteint de varicelle, le vaccin contre cette maladie sera offert.

## DE 9 À 10 ANS (4<sup>e</sup> ANNÉE)

Un vaccin administré en trois doses pour protéger contre l'hépatite B et un vaccin contre la méningite (de type C). Si l'enfant risque encore d'être atteint de varicelle, le vaccin contre cette maladie sera offert.

## DE 11 À 12 ANS (6<sup>e</sup> ANNÉE)

Un vaccin administré en trois doses pour protéger contre le virus du papillome humain (VPH). Le vaccin est seulement offert aux étudiantes en sixième année.

## DE 14 À 16 ANS (9<sup>e</sup> ANNÉE)

Injection de rappel pour prolonger la protection contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

*Remarque : Le vaccin contre la grippe est recommandé chaque année pour les personnes vivant avec un nourrisson âgé de 0 à 23 mois (p. ex., les sœurs, les frères et les parents). Ce vaccin est aussi recommandé pour les enfants qui ont des troubles de santé chroniques tels que l'asthme ou le diabète.*

# Calendrier de vaccination recommandé pour les adultes



*Pour ceux qui ont déjà reçu des vaccins en tant qu'enfant.*

## **TOUS LES ANS**

Le vaccin contre la grippe pour les personnes âgées de 65 ans ou plus ou pour les personnes qui ont des troubles de santé chroniques, peu importe leur âge, ainsi que pour les personnes qui peuvent transmettre la grippe à d'autres comme les travailleurs de la santé, les bénévoles et les gens qui sont en contact régulier avec des groupes à haut risque tels que les personnes âgées et les nourrissons.

## **TOUS LES 10 ANS**

Une injection de rappel pour protéger contre le tétanos et la diphtérie.

## **LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS OU LES PERSONNES QUI ONT DES TROUBLES DE SANTÉ CHRONIQUES, PEU IMPORTE LEUR ÂGE**

Le vaccin contre la pneumonie (habituellement, une seule dose est nécessaire au cours de leur vie)

## **LES PERSONNES NÉES EN 1970 OU PLUS TARD**

Tous les adultes qui n'ont jamais reçu les vaccins contre la rougeole et les oreillons, ou qui n'ont jamais été atteints de ces maladies, devraient recevoir une ou deux doses de ces vaccins. Le nombre de doses dépend des risques d'exposition à ces infections (p. ex. travailleur de la santé, étudiant dans un programme d'étude postsecondaire).

*Seuls les adultes qui n'ont jamais attrapé la rubéole ou qui n'ont pas été immunisés contre la rubéole devraient recevoir une dose du vaccin contre cette maladie.*

# Les vaccins sont-ils complètement sûrs et efficaces?

**LES VACCINS SE SONT** révélés très sûrs. Comme pour tout autre médicament, des effets secondaires peuvent se produire. Aucun vaccin n'est efficace à 100 %, mais tous les vaccins offrent une protection contre les maladies et les complications graves qu'elles peuvent entraîner. N'hésitez pas à communiquer avec votre médecin ou infirmière de la santé publique au sujet de toute préoccupation que vous pourriez avoir concernant les vaccins.



## Combien de doses sont requises?

**LE NOMBRE DE DOSES** dépend de l'âge auquel l'immunisation commence, du type de vaccin administré et la raison pour l'immunisation (p. ex. injections de rappel de 4 à 6 ans). Certains vaccins ne requièrent qu'une seule injection tandis que d'autres nécessitent une série d'injections.

## Comment sont administrés les vaccins?

**LES VACCINS SONT GÉNÉRALEMENT** injectés dans le muscle de la cuisse chez les nourrissons ou dans le haut du bras chez les enfants plus vieux et les adultes. Certains vaccins sont injectés sous la peau plutôt que dans un muscle.



## Quels sont les effets secondaires possibles des vaccins?

**LES VACCINS PEUVENT** causer des effets secondaires qui durent quelques jours. Ceux-ci comprennent de la rougeur, de l'enflure et de la douleur à l'endroit où le vaccin a été injecté, un mal de tête, des frissons, une fièvre pouvant atteindre 38 °C, la somnolence,

la mauvaise humeur, un mal de ventre et des vomissements (surtout chez les jeunes enfants). Les effets secondaires plus ou moins graves devraient être signalés à votre médecin ou à votre infirmière de la santé publique.



Les réactions aux vaccins sont enregistrées et surveillées au Manitoba et dans tout le Canada. Nous savons ainsi que les effets secondaires de ces vaccins sont généralement mineurs. Les vaccins permettent de sauver des vies en offrant une protection contre de nombreux types de maladies graves. Les avantages des vaccins l'emportent largement sur tout risque ou malaise possible découlant des effets secondaires.

# Qui ne devrait pas recevoir de vaccin?

**IL EXISTE TRÈS PEU** de personnes qui ne peuvent pas recevoir de vaccin. Un médecin ou une infirmière de la santé publique pourrait décider de ne pas administrer le vaccin. Chaque situation sera évaluée et une décision sera prise concernant le moment de l'administration du vaccin, que ce soit lors du rendez-vous ou à une date ultérieure.



## L'immunisation est-elle obligatoire?

**NON.** L'immunisation est facultative au Manitoba. Mais, n'oubliez pas que les vaccins peuvent vous protéger, vous et votre enfant, contre certaines maladies et protéger d'autres enfants qui ne peuvent pas se faire immuniser en raison d'un trouble de la santé quelconque. Si vous voulez obtenir plus de renseignements sur l'immunisation et les raisons pour lesquelles elle est importante, veuillez communiquer avec votre médecin ou votre infirmière de la santé publique.

## SOURCES DE RENSEIGNEMENTS SUR L'IMMUNISATION RECOMMANDÉE

Offertes au bureau de la santé publique de votre région  
ou au bureau de votre médecin :

- des feuilles de renseignements sur les vaccins;
- d'autres ressources sur les vaccins.

Offerts dans la bibliothèque de votre région :

- des ressources pouvant comprendre les livres mentionnés ci-dessous;
- un accès à Internet.

En vente dans les librairies :

- Société canadienne de pédiatrie. *Avoir la piqûre pour la santé de votre enfant*. 3e édition par Ronald Gold, MD, MPH
- *Vaccines: What You Should Know*, 2003.  
Dr Paul Offitt & Dr Louis M. Bell.

Sur Internet :

- Gouvernement du Manitoba – Direction de la santé publique (en anglais seulement)  
[www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/index.html](http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/index.html)
- Agence de la santé publique du Canada –  
Division de l'immunisation et des infections respiratoires  
[www.phac-aspc.gc.ca/im/index-fra.php](http://www.phac-aspc.gc.ca/im/index-fra.php)
- Association canadienne de santé publique –  
Coalition canadienne pour la sensibilisation  
et la promotion de la vaccination  
[www.immunize.cpha.ca/francais/index-f.htm](http://www.immunize.cpha.ca/francais/index-f.htm)
- Société canadienne de pédiatrie  
[www.soinsdenosenfants.cps.ca/immunisation/index.htm](http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/immunisation/index.htm)

## Renseignements supplémentaires

Veillez communiquer avec votre médecin ou votre infirmière de la santé publique. Vous pouvez également téléphoner à Health Links-Info Santé au **788-8200** (à Winnipeg) ou sans frais au **1-888-315-9257** (de l'extérieur de Winnipeg).